

Adresse de l'autorité de conciliation ou du tribunal:

Requête d'assistance judiciaire art. 119 CPC*

Une personne a droit à l'assistance judiciaire si elle ne dispose pas de ressources suffisantes et si sa cause ne paraît pas dépourvue de tout chance de succès (art. 117 CPC). L'assistance judiciaire ne dispense pas du versement des dépens à la partie adverse (art. 118 al. 3 CPC). La partie requérante à qui est accordée l'assistance judiciaire est tenue de rembourser celle-ci dès qu'elle est en mesure de le faire (art. 123 al. 1 CPC). La partie requérante doit justifier de sa situation de fortune et de ses revenus (art. 119 al. 2 CPC). Les données afférentes à la procédure doivent être indiquées si la demande n'est pas déposée avec l'action sur le fond ou si la procédure est déjà pendante.

1 Procédure

Procédure No

Partie demanderesse

Partie défenderesse

Objet de la procédure (divorce, protection de l'union conjugale, créance, etc.)

2 Partie requérante

Nom *

Rue *

N°

Numéro de téléphone

Prénom *

Case postale

Numéro de téléphone portable

Date de naissance

jj.mm.aaaa

NPA * Lieu *

Adresse e-mail

Profession *

Etat civil *

célibataire divorcé(e)

marié(e) séparé(e)

veuf/veuve

lié(e) par un partenariat enregistré

ex-partenaire enregistré(e)

en concubinage

Lieu d'origine

Employeur

Nationalité

* à indiquer obligatoirement

Traduction nécessaire ?

Oui

Langue

Partenaire

Nom *

Prénom *

Date de naissance

jj.mm.aaaa

* Un formulaire détaillé et signé avec une signature électronique reconnue selon la SCSE est disponible sous <https://www.bj.admin.ch/content/bj/fr/home/publiservice/zivilprozessrecht/parteieingabenformulare.html>

3 Personnes vivant dans le ménage

Personne

Nom

Profession ou activité

Revenu net mensuel

Prénom

Employeur

Enfant Autre personne

Date de naissance

jj.mm.aaaa

Lien de parenté

Personne

Nom

Profession ou activité

Revenu net mensuel

Prénom

Employeur

Enfant Autre personne

Date de naissance

jj.mm.aaaa

Lien de parenté

4 Assistance judiciaire

Avez-vous besoin d'un avocat?

Oui Non

Souhait d'un avocat (nom, prénom, adresse)

5 Protection juridique et avances sur honoraires d'avocat

Bénéficiez-vous d'une assurance protection juridique ou bien les frais de procédure sont-ils supportés par des tiers (association professionnelle, syndicat, etc.) ?

Oui Non

Si oui, par qui et dans quelle mesure ?

6 Revenu (par mois)

Eléments du revenu	Requérant(e)	Époux / Partenaire
Revenu de l'activité lucrative (salaire net, 13ème salaire, gratifications, activité accessoire, indemnités)	CHF	CHF
Prestations d'assurance et de rente (AVS, AI, PC, indemnités de chômage, etc.)	CHF	CHF
Contributions d'entretien / contributions pour personnes à charge	personnelle CHF	CHF
	enfants CHF	CHF
Allocations familiales / allocations de formation professionnelle	CHF	CHF
Autres revenus (contributions au ménage pour les enfants, pension, sous-location, etc.)	CHF	CHF
Revenu de l'activité lucrative (salaire net, 13ème salaire, gratifications, activité accessoire, indemnités)	CHF	CHF
Total revenu par mois	CHF	CHF

7 Dépenses (par mois)

Poste de dépense	Requérant(e)	Époux / Partenaire
Loyer / intérêts hypothécaires charges compris	CHF	CHF
Primes d'assurance-maladie, après déduction des réductions de prime	CHF	CHF
Frais de travail (frais de transports publics, frais de voiture pour le trajet au travail, repas à l'extérieur)	CHF	CHF
Contributions d'entretien	CHF	CHF
Intérêts pour dette	CHF	CHF
Impôts (Confédération, canton, commune)	CHF	CHF
Autres frais (Prise en charge extrafamiliale des enfants, crèche, maman de jour, frais d'éducation)	CHF	CHF
	CHF	CHF
Total dépenses par mois	CHF	CHF

8 Fortune

Éléments de la fortune	Requérant(e)	Époux / Partenaire
Comptes courants et d'épargne, titres, actions et argent liquide	CHF	CHF
	CHF	CHF
Biens-fonds, maison, logement en propriété (valeur vénale)	CHF	CHF
Véhicule (valeur actuelle) marque, type, année prix d'achat	CHF	CHF
	CHF	CHF
Assurance-vie (valeur de rachat)	CHF	CHF
	CHF	CHF
Autres éléments de la fortune (héritage non distribué, parts, ect.)	CHF	CHF
Total de la fortune	CHF	CHF

9 Dettes

Type de dettes	Requérant(e)	Époux / Partenaire
Crédit, prêt, dettes hypothécaire (montant actuel de la dette)	créancier	créancier
	montant CHF	montant CHF
	créancier	créancier
	montant CHF	montant CHF
	Total CHF	Total CHF
Arriérés d'impôts Impôt cantonal, communal et fédéral direct (par an)	année	année
	montant CHF	montant CHF
Autres dettes	montant CHF	montant CHF
Total dettes	CHF	CHF

10 Aide sociale

Bénéficiez-vous de l'aide sociale?

Oui Non

Si oui, pour combien de temps vous est-elle accordée?

11 Annexes

La partie requérante doit fournir tous les renseignements sur sa situation financière. Les revenus doivent être documentés au moyen de certificats de salaire ou de documents de comptabilité et out au plus d'extraits de compte. Pour les dépenses invoquées (loyer, contributions d'entretien, impôts, etc.), leur montant (p.ex. avec les contrats, factures) et leur paiement régulier (au moyen des récépissés) est à justifier. Les soldes totaux des comptes est à fournir. La partie requérante a l'obligation de l'annoncer immédiatement au tribunal ou à l'autorité de conciliation tous les changements importants de la situation de ses revenus ou de sa fortune.

- attestation des services de l'aide sociale (le cas échéant); estimation chiffrée des besoins
- certificat de salaire de l'année précédente
- décomptes de salaire de l'année en cours
- contrat de bail
- contrat de travail
- décomptes des intérêts hypothécaires et des frais accessoires de l'année précédente
- attestations de primes d'assurance-maladie
- décision d'octroi d'une réduction des primes d'assurance-maladie
- attestation d'assurance ménage / RC
- extraits actuels des comptes postaux et bancaires
- Dernière déclaration fiscale (incl. état des titres) et dernière décision de taxation détaillée)
- Confirmation de l'autorité fiscale: d'après la pratique cantonale ou sur demande du tribunal compétent ou de l'autorité de conciliation compétente, une confirmation de l'autorité fiscale de la commune du domicile sur la situation des revenus et de la fortune selon la taxation ainsi que le cas échéant les contentieux en matière fiscale doivent être présentés.
- autres titres attestant de la situation financière du requérant :

12 Signature manuscrite

Lieu / Date

Signature

.....

La partie requérante doit signer la requête en personne. La partie requérante déclare que les données ci-dessus sont véridiques et complètes et autorise le juge à prendre connaissance de ses dossiers fiscaux. La requête doit être adressée au tribunal ou à l'autorité de conciliation. Un exemplaire des actes et des annexes doivent être déposés à l'intention du tribunal ou de l'autorité de conciliation et un exemplaire pour chaque partie adverse.